



 **TOUTES DISTANCES**
Garde meubles, Groupages
Ça m'intéresse

3, boulevard d'Hautpoul - 02 31 88 73 47
TROUVILLE-SUR-MER

114 bis, rue Michel Ange - 01 72 74 60 36
PARIS

 Paris  Deauville-Trouville  Côte-D'Azur

Actu > Normandie > Le Pays d'Auge > **Société**

EN IMAGES. Touques : ce qu'il faut savoir sur la nouvelle déchetterie intercommunale de la Croix-Sonnet

Ouverte depuis le lundi 4 janvier 2021, la nouvelle déchetterie intercommunale installée à la Croix Sonnet, à Touques (Calvados), accueille les particuliers et professionnels.



Ouverte depuis le lundi 4 janvier 2021, la nouvelle déchetterie intercommunale installée à la Croix Sonnet, à Touques (Calvados), accueille les particuliers et professionnels. (©Le Pays d'Auge / M.-M. Remoleur)

Par **Marie-Madeleine Remoleur**

Publié le 8 Jan 21 à 18:16

Sur le secteur de la **Croix Sonnet**, à **Touques** (Calvados), à proximité de l'**aéroport de Saint-Gatien-des-Bois**, la nouvelle **déchetterie intercommunale** a ouvert ses portes **lundi 4 janvier 2021**, [après plusieurs mois de travaux](#). Le long de la route départementale 74, elle accueille désormais, sur une superficie de **10 915 m²**, les **particuliers** et **professionnels** dans un lieu se voulant respectueux des normes et des contraintes environnementales actuelles.

[À lire aussi](#)

Autour de Deauville : une nouvelle déchetterie pour mieux valoriser les déchets

De trois à deux déchetteries : les raisons

À termes, l'objectif est qu'elle remplace les déchetteries de **Villerville** et de **Touques** qui étaient vieillissantes et non adaptées à l'affluence locale, posant ainsi parfois des problèmes de sécurité. Cette déchetterie a été pensée pour améliorer à la fois le **service**, la **fluidité**, la **sécurité** et pour **optimiser** le traitement des dépôts.

La construction de cette nouvelle déchetterie s'inscrit dans le cadre d'un **projet global de modernisation et de réhabilitation** de celles du territoire. Pour la réalisation de ce projet, un **Marché Global de Performance** a été passé aux termes duquel le groupement d'entreprises porté par **Veolia** a été retenu. Le montant s'élève à **5,5 millions d'euros TTC** et le projet global comprend la construction de cette nouvelle déchetterie, la réhabilitation de la déchetterie de Villers-sur-Mer pour maintenir un service de proximité pour les habitants à l'ouest du territoire et la fermeture et la démolition des déchetteries de Touques et de Villerville.



À Villers-sur-Mer, la déchetterie va être réhabilitée

Alors que la nouvelle déchetterie de Touques a ouvert ses portes, celle de Villers-sur-Mer est, elle, fermée pour plusieurs mois, jusqu'en juillet 2021. « Une fois les travaux terminés, on trouvera à la déchetterie de Villers-sur-Mer la même configuration que pour celle de la

Croix-Sonnet, mais en plus petite », indique Jacques Marie, vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement.

À la différence des travaux à la Croix-Sonnet, ceux de Villers-sur-Mer se réaliseront sur une déchetterie déjà présente. « C'est de l'adaptation et de la mise en sécurité de la déchetterie existante, explique Benoit Hagen, responsable du service environnement et qualité de vie à la communauté de communes Cœur Côte fleurie. On aura le même type de fonctionnement avec le même type de technologie. »

Une fois que la déchetterie de Villers-sur-Mer aura rouvert, l'été prochain, l'ancienne déchetterie de Touques fermera définitivement et sera détruite.

[À lire aussi](#)

Touques : l'ancien Quai de transfert rayé du paysage

Valorisation des déchets, réemploi : des objectifs chiffrés

Et qui dit marché global de performance... dit critères de performance. Durant la durée de ce marché, soit 7 ans, le titulaire s'engage ainsi à remplir des objectifs chiffrés de performance environnementale tels que le **taux de réemploi** (au minimum 1 %), la **valorisation des déchets** (70%) et les **émissions de CO2**. Pour ce dernier objectif, il s'agit « de **limiter le nombre de camions sur les routes** ainsi que les temps de trajet », explique **Benoit Hagen**, responsable du service environnement et qualité de vie à la communauté de communes, qui précise :

En utilisant des compacteurs, on va diviser par trois le volume des déchets, ce qui permet, par conséquent, de diviser par trois le nombre de camions sur les routes.

Benoit Hagen

Responsable du service environnement et qualité de vie à la communauté de communes

Un local pour Place Nette

Concernant le réemploi, un local de 70 m² mis à la disposition de Place Nette. Basée à Touques, cette association d'insertion par l'activité économique solidaire récupère et revend des meubles et objets d'occasion. Cet espace de stockage permet ainsi aux

[Voir tout](#) ▼

[À lire aussi](#)

Trouville-sur-Mer. Non, le local de l'association Place Nette n'est pas une déchetterie

De l'entrée à la sortie de la déchetterie : mode d'emploi en images

Qui dit nouvelle déchetterie, dit nouveau fonctionnement. **Benoit Hagen**, responsable du service environnement et qualité de vie à la communauté de communes, est notre guide pour découvrir, en images, le parcours des usagers et professionnels qui

comptent se rendre à cette nouvelle déchetterie. L'objectif est que pour chaque usager le temps consacré au dépôt des déchets soit le plus court possible, **15 minutes en moyenne**.



Dès l'entrée de la déchetterie, l'accès a été pensé pour éviter les longues files d'attente sur la D74, un axe très emprunté. En effet, pour l'utilisateur, l'accès est facilité par la mise en place de deux voies d'accès. « Ça permet de fluidifier et de sécuriser le site, s'il y a trop de monde qui arrive en même temps, notamment l'été, on pourra avoir une file d'attente avec une dizaine de voitures avant que ça déborde sur la route départementale », explique Benoit Hagen. Et pour patienter, dans ces files d'accès, un grand panneau indique d'emblée tous les déchets qui peuvent être déposés sur place, ainsi que les consignes de sécurité.



Une fois arrivé à la barrière, l'utilisateur passe par une borne où il badge sa carte de déchetterie. « Le gardien vérifie ce que l'utilisateur a comme type de déchets et il l'oriente. » À partir de là, en sens unique, il peut commencer sa boucle.



Un pont-basculé pour ceux qui payent : les professionnels et les personnes habitant hors du territoire et qui bénéficient d'une convention avec la communauté de communes. « Ils payent au tonnage, à la différence des anciennes déchetteries où ça n'était que par rapport au volume ». Un pont-basculé installé à la sortie de la déchetterie permet ainsi de calculer la différence du poids du véhicule. « Et ainsi, l'utilisateur paye en fonction de ce qui est déposé réellement. » (©Le Pays d'Auge)



Exit les traditionnelles bennes, place aux compacteurs de couleur rouge. Deux avantages : on peut remplir de plain-pied et la compacité. « En densifiant les déchets, on va diviser par trois le volume et on aura ainsi trois fois moins de camions sur les routes. »



Dans la continuité de l'allée, des alvéoles de stockage ont été disposées pour accueillir les déchets d'ameublement, déchets de bois, déchets verts, les pneus, etc. Des blocs modulables pour s'adapter à l'affluence. « Si demain on se rend compte que l'alvéole des déchets verts est trop petite, on peut déplacer les murs .



Des espaces bien délimités permettent de déposer les déchets électroniques, les plus « dangereux » pour l'environnement, l'amiante lié ou encore les gravats propres et sales, différenciés pour permettre, encore une fois, un maximum de valorisation. (©Le Pays d'Auge)